

Metz le 2 novembre 2020

Compte-rendu du CTL du 29 octobre 2020

Solidaires Finances Publiques ne pouvait pas commencer ce CTL sans « féliciter » la direction locale pour la pertinence de sa politique de promotion interne...

AUCUNE promotion de B en A pour le département de la Moselle pour l'année 2021.

Chers collègues contrôleurs de la Moselle, voilà le remerciement pour votre engagement sans faille et votre loyauté envers votre administration.

Autre mauvaise nouvelle, nous nous sommes insurgés contre les chiffres des suppressions d'emplois pour la DGFIP, au 1^{er} janvier 2021... **1800 postes** en moins.

Faire toujours plus, avec toujours moins et sans aucune reconnaissance, voilà la nouvelle stratégie managériale de notre direction.

Comment passer sous silence la diffusion auprès des chefs du « Livret du Manager », memento commandé auprès d'un cabinet d'audit privé, qui devrait permettre d'identifier les collègues selon trois catégories du plus aux moins dociles (Engagés/Constructifs, Passifs/Hésitants/Déchirés et Opposants/Irréductibles) en fonction de leur degré d'acceptation des réformes et des changements incessants.

Vos représentants du personnel de Solidaires Finances Publiques ont été transparents avec la direction, en ce qui nous concerne, nous n'avons pas honte de nous classer dans « les réfractaires et opposants irréductibles ».

1) Nouveau Réseau de Proximité au 1^{er} janvier 2021

– Transfert des missions du SIP-SIE de Château-Salins au SIP de Sarrebourg et au SIE de Metz :

Plutôt qu'un long discours, nous allons illustrer le professionnalisme de la direction, sur ces transferts, par un exemple.

Si vous êtes un particulier habitant dans le Saulnois, vos impôts (IR, TH et TF) seront gérés par le SIP de Sarrebourg au 1^{er} janvier 2021.

En réalité, la taxe foncière sera gérée par le SIP de Metz Centre Est avec l'adresse du SIP de Sarrebourg en référence sur l'avis (oulala ça se complique).

Si la personne veut contester l'évaluation de sa maison ou de son appartement où devra-t-elle se rendre ? A Sarrebourg ? Ils n'ont pas les dossiers. A Metz ? L'adresse n'apparaît pas sur l'avis de Taxe Foncière.

Si vous êtes perdus dans cette explication, imaginez les contribuables.

Le mot d'ordre de notre DDFIP est : « il ne faut pas renvoyer le contribuable. Il faut lui apporter une réponse coûte que coûte, quitte à le rappeler ».

On n'est pas sorti de l'auberge.

À noter que cette restructuration a déjà fait des victimes collatérales. Une collègue du SIP de Château-Salins a décidé de démissionner et va toucher l'indemnité de départ volontaire (à ne pas confondre avec la rupture conventionnelle). Une autre collègue risque d'être licenciée, car n'ayant pas de moyens de locomotion, elle ne peut pas se rendre sur l'un des 3 postes de reclassement proposé. Les « joies » de la loi sur la mobilité et de ses applications concrètes !

– Création du Service de Gestion Comptable de Hayange et transfert des trésoreries de Florange et de Metzervisse :

Solidaires Finances Publiques a demandé comment la direction compte organiser l'accueil d'Hayange avec l'afflux des contribuables de ces deux trésoreries, en plus de ceux du SIP et

SIE. La direction estime qu'avec la mise en place d'une Maison France Service à Metzervisse et d'une permanence à Florange, il n'y aura pas de départ des contribuables vers le nouveau SGC.

Les collègues d'Hayange vont être contents d'apprendre que la direction leur fait confiance pour se débrouiller localement. Même s'ils ont l'habitude de ne pas être soutenu, il s'agit d'un nouveau coup dur pour nos collègues.

– Mise en place de conseillers aux décideurs locaux :

Un joli nom pour expliquer qu'il fallait un poste de débouché pour les comptables dont la trésorerie a été fermée. Un bilan complet de leur activité nous sera présenté au deuxième trimestre 2021.

– Mise en place d'accueils de proximité :

Un appel à candidature va être réalisé afin de pourvoir les accueils des 42 communes choisies. À défaut de volontaires, la direction fera appel à l'équipe EDR (Équipe Départementale de Renfort). L'EDR semble devenir l'Équipe de Dernier Recours !

De nouveaux accueils seront ouverts, en urgence, à la mairie de Woippy et à la maison de services au public du pôle des lauriers de Borny à partir du mois de novembre 2020, suite aux difficultés de l'accueil de la Rue des Clercs.

L'accueil de Woippy se fera au fil de l'eau, alors que celui de Borny se fera sur pré-réservation des contribuables, via un numéro spécial qui aboutira au SIP de Metz Nord-Ouest. Encore une fois, on n'est pas sorti de l'auberge !

Mais d'après le DDFiP, vos représentants « parlent du passé et d'aujourd'hui, alors que la direction parle de demain. Et vous restez figé ! »sic.

Nous rappelons, aimablement, à notre directeur, qu'il a chargé la personne qui a créé les problèmes du passé de trouver les solutions de l'avenir.

« Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé » Albert Einstein.

L'absence de solutions n'a pas empêché son prédécesseur d'obtenir une très belle promotion

Solidaires Finances Publiques a refusé de voter sur ces 4 points et a demandé la mise en place d'une expertise sur l'état social et moral des effectifs de la DDFiP Moselle. Cette demande sera abordée au prochain CHS-CT.

À force de changer tout, tous les ans, il nous paraît important de savoir où en sont les collègues dans ce marasme.

2) Questions diverses

– Mise en place du télétravail au sein de la DDFiP Moselle :

350 ordinateurs sont déjà déployés dans le réseau. 100 ordinateurs supplémentaires vont être distribués et 100 autres sont espérés prochainement.

Aucune autorisation d'absence ne sera accordée pour le moment, car il n'y a pas de mise en place de Plan de Continuité d'Activité. Soit vous êtes en télétravail soit en présentiel.

– Paiement en numéraire dans les tabacs-presse :

La DDFiP Moselle a fait remonter le problème du plafond d'encaissement à 7000€ par jour selon la DDFiP ou par semaine selon le gérant du tabac-presse concerné par ce plafond.

– Nouvel organigramme de la DDFiP Moselle :

Un nouvel organigramme va être publié dans le courant du mois de novembre 2020 (avec la fusion des divisions stratégie et communication). Un autre remaniement est prévu en janvier 2021 avec la redistribution des tâches des 4 ex-divisions de Gestion Fiscale (Div Aff Juridiques, Contrôle Fiscale, Action Économique et recouvrement et Gestion Fiscale et Foncière). Cette publication en deux temps est « pour ne pas brusquer les effectifs » (dixit le DDFiP).

– Annulation de l'arbre de Noël du 6 décembre 2020.